

# Dix ans de données sur un carré STOC lyonnais

## Cyrille FREY

### Le STOC-EPS

Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple est le plus ancien programme de science participative actif de France. Il consiste en un suivi des populations d'oiseaux sur des carrés-échantillons de 2x2 km, sur lesquels l'observateur compte les oiseaux qu'il contacte à la vue ou à l'ouïe

- sur 10 points fixes
- à deux reprises, en matinée, au cours du printemps (ca. 15 avril et 15 mai)
- à raison de 5 minutes par point.

Près de 900 carrés sont suivis chaque année en France, ce qui permet d'élaborer des tendances fiables d'évolution des populations d'oiseaux communs depuis 1995.

L'analyse nationale inclut l'étude de groupes spécifiques d'espèces appelées « indicatrices ». Une espèce est dite indicatrice d'un grand type de milieu – bâti, agricole, forestier – si sa présence observée est significativement supérieure (deux fois supérieure) dans les carrés où prédomine ce type d'occupation du sol que ce que donnerait une répartition aléatoire. S'y ajoute un groupe d'espèces généralistes présentes dans tous les milieux. Deux autres groupes d'indicateurs, climatiques ceux-là, réunissent des espèces classées « boréales » et d'autres « thermophiles ».

### Le carré 690547

Le carré STOC-EPS 690547, plus vulgairement appelé STOC Monplaisir, est suivi depuis 2010, d'abord bénévolement, puis dès 2011 avec le soutien financier de la Métropole de Lyon. Au cours de ces dix années, l'observateur n'a jamais changé.

Le carré est au centre du quartier de Lyon-Monplaisir, ses quatre coins étant à peu près occupés, d'ouest en est et du nord au sud, par la gare de la Part-Dieu, le parc Bazin, la place d'Arsonval et le cimetière de la Guillotière.

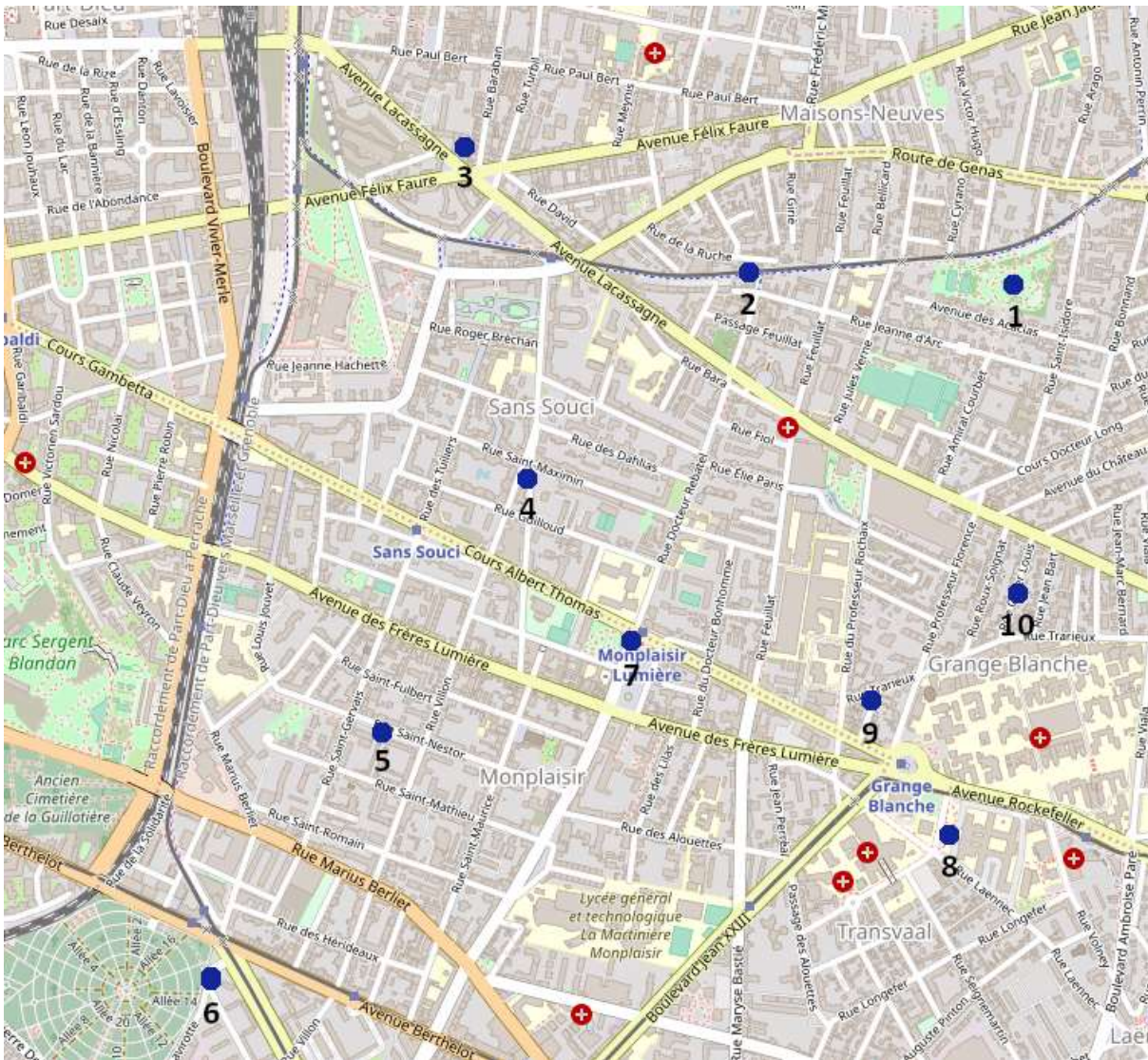
Les dix points de ce carré sont répartis dans un environnement urbain moyennement dense, avec encore une certaine présence de maisons individuelles anciennes dans sa partie orientale, des immeubles récents avec de petits espaces verts, et du bâti plus ancien et plus dense comme le long de l'avenue Félix-Faure ou du cours Albert-Thomas. La carte n°1 couvre exactement l'emprise du carré.

Trois points ne sont pas situés, au sens strict, en pleine rue. Le point 1 est localisé dans le parc Bazin, petit espace vert formé principalement de gazons tondues et d'arbres d'ornement. Le point 7 est situé dans le petit parc de la villa Lumière, place Ambroise Courtois.

Le point 6 qui devait être positionné dans le cimetière de la Guillotière a été déplacé le long de sa clôture, car le cimetière ouvre trop tard pour être accessible à un passage réalisé en mai dans de bonnes conditions.

Composé de points en pleine rue ou localisés dans des espaces verts de petite taille, ce carré est incontestablement très urbain, mais d'une forme urbaine qui n'exclut pas totalement la présence de la végétation – très entretenue – et de l'arbre. Cet espace est en densification, notamment aux abords du cimetière de la Guillotière où d'anciennes usines ont été remplacées, pendant la décennie, par d'imposants immeubles d'habitation. À l'autre extrémité du carré, le quartier pavillonnaire ancien de Montchat voit de nombreuses maisons remplacées par des immeubles bas, avec une forte perte d'arbres et de surface végétalisée. L'avifaune du parc Bazin, inséré dans ce tissu, s'en ressent.

Le reste du carré a peu changé pendant la décennie de suivi, le bâti étant déjà principalement constitué d'immeubles d'au moins 5 à 6 étages.



Carte n°1 : carré EPS 69-0547 et localisation des 10 points

## Analyse des résultats

Dans les pages qui vont suivre, l'effectif (*alias* abondance) affecté à une espèce pour une année donnée a été calculé comme suit :

- Pour chaque point, on retient l'effectif maximal obtenu entre les deux passages de l'année
- On somme ces maxima pour obtenir l'effectif annuel.

Il a paru plus judicieux de retenir ce maximum sur deux passages en raison de la détectabilité très médiocre des oiseaux en environnement urbain, d'autant plus que, le carré étant réalisé par un salarié pendant son temps de travail, il n'était pas possible de réaliser les prospections les dimanches, seul moment où le vacarme de la ville se calme quelque peu.

## Liste d'espèces

Le tableau n°1 donne les espèces observées, triées par valeur décroissante de nombre d'années de présence (on trouvera en tête les espèces notées chaque année) et d'effectif. La ligne plus épaisse sépare les espèces notées chaque année du reste de la liste.

La richesse spécifique par année varie peu, autour de 22 espèces. Précisons ici que ce carré est le plus pauvre, en termes de richesse spécifique et d'abondance, du réseau STOC-EPS de la Métropole de Lyon avec un carré situé en zone céréalière à Rillieux-la-Pape. Sur ce même réseau, la richesse spécifique moyenne par carré s'établissait à 37 espèces (minimum = 23, maximum = 53) en 2019.

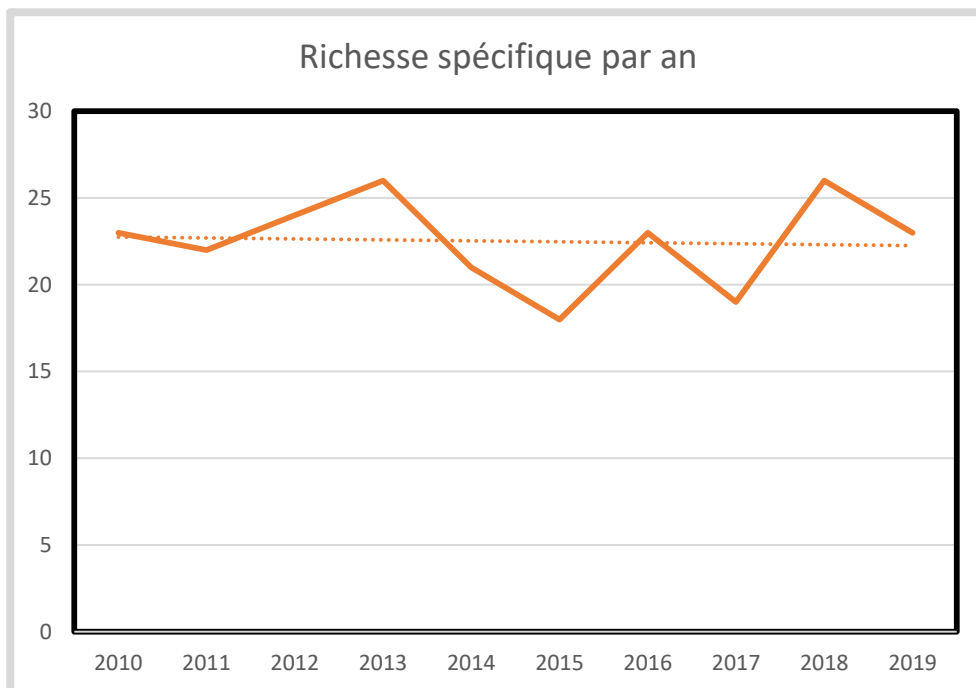
Espèce	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Martinet noir	194	120	139	51	31	54	60	56	67	97
Moineau domestique	43	30	23	36	20	26	21	24	27	37
Pigeon ramier	19	18	15	17	10	16	20	26	21	19
Merle noir	19	23	18	23	18	12	14	16	20	12
Mésange charbonnière	8	17	18	15	12	12	18	18	13	12
Étourneau sansonnet	3	15	11	13	15	9	8	7	15	13
Pie bavarde	10	9	13	7	11	14	12	7	7	8
Corneille noire	11	9	5	10	7	14	7	9	10	11
Tourterelle turque	12	16	12	7	7	10	8	4	4	8
Verdier d'Europe	7	8	14	12	5	5	10	4	8	3
Rougequeue noir	8	10	10	8	7	7	5	7	5	4
Fauvette à tête noire	6	6	5	10	5	8	9	7	6	8
Pigeon colombin	6	3	3	1	2	2	2	1	5	7
Mésange bleue	5	0	8	8	3	4	5	4	11	5
Chardonneret élégant	4	1	4	2	0	2	5	3	2	4
Grimpereau des jardins	2	0	1	1	2	3	1	1	1	2
Mésange noire	1	1	0	1	2	1	1	1	1	0
Mésange huppée	0	0	2	1	1	0	9	1	1	1
Rougequeue à front blanc	1	1	1	3	1	0	0	1	0	1
Serin cini	3	1	1	2	1	0	0	0	1	0
Rougegorge familier	0	0	0	2	1	0	1	0	3	2
Corbeau freux	0	2	2	0	0	0	3	0	1	0
Geai des chênes	0	0	3	1	0	0	2	0	2	0
Pouillot véloce	1	0	0	2	2	1	0	0	0	0
Roitelet à triple bandeau	0	0	0	1	0	0	2	0	0	2
Hirondelle rustique	0	7	0	0	0	0	0	0	3	0
Pinson des arbres	1	0	0	5	0	0	0	0	0	0
Pipit farlouse	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Pouillot fitis	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Faucon crécerelle	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Grand Cormoran	0	0	0	0	0	0	40	0	0	0
Héron cendré	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
Linotte mélodieuse	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Faucon hobereau	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Pic vert	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Faucon pèlerin	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Grosbec casse-noyaux	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Gobemouche noir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Rousserolle effarvatte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Troglodyte mignon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1

Tableau n°1 : espèces observées dans le carré Lyon Monplaisir de 2010 à 2019

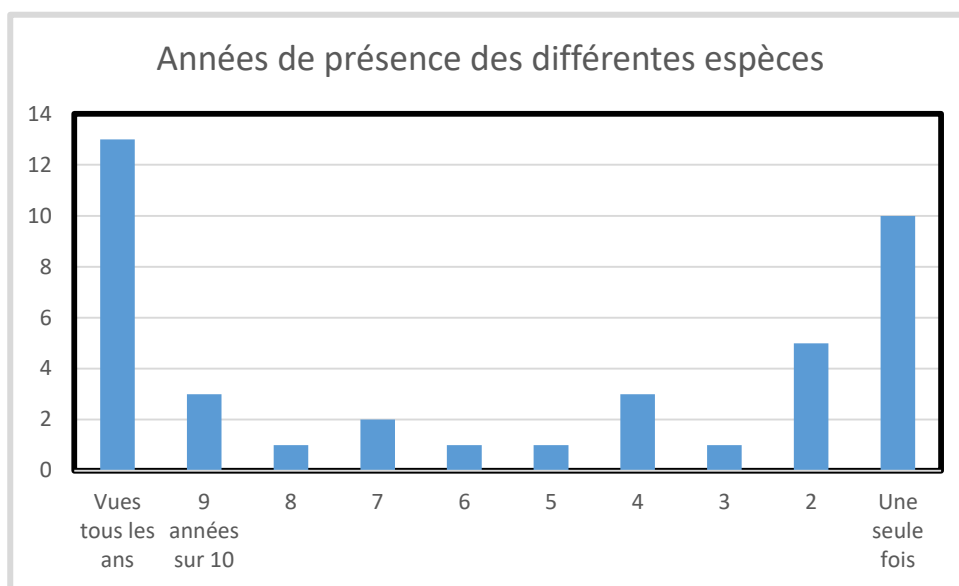
Le graphe n°1 donne le nombre d'espèces observées par an.

40 espèces ont été contactées, ce qui est fort peu en dix ans de suivi. Qui plus est, 13 d'entre elles seulement ont été vues chaque année et 20 ont été présentes plus d'un an sur deux (graphe n°2).





Graphe n°1 : nombre d'espèces observées dans le carré Lyon Monplaisir de 2010 à 2019

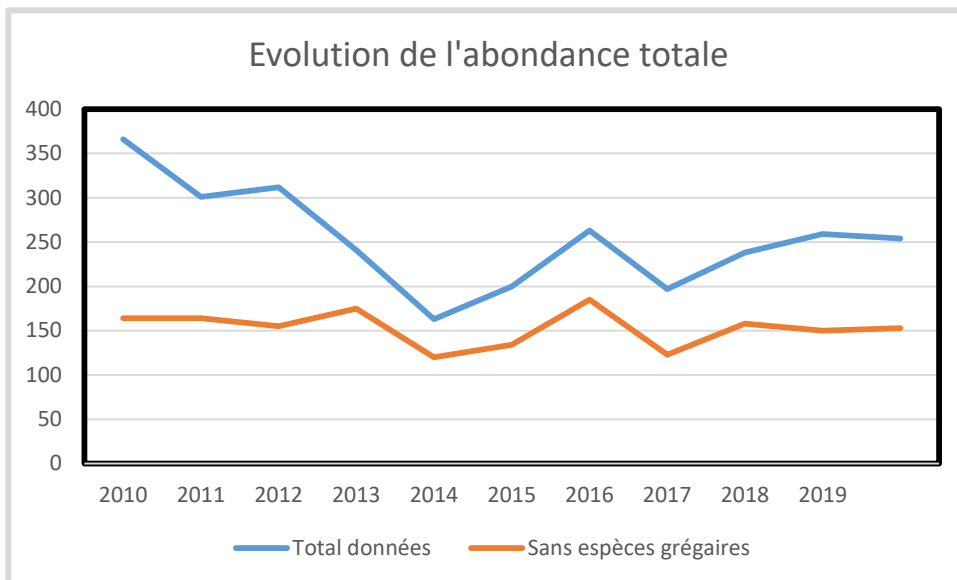


Graphe n°2 : nombre d'espèces par occurrence annuelle

Ce carré accueille donc un contingent modeste d'espèces communes et un second groupe d'une huitaine d'espèces (vues 4 à 8 fois) qui sont certainement présentes tous les ans dans l'emprise totale du carré, mais en densités trop basses pour être captées chaque année par le protocole STOC-EPS, qui constitue une pression d'observation *a minima* destinée aux oiseaux les plus répandus.

Le graphe n°3 montre l'évolution des effectifs au fil des dix ans. L'évolution de l'abondance totale ne montre *a priori* pas d'effondrement préoccupant, surtout si l'on retire du calcul deux espèces grégaires :

- tout d'abord, le Martinet noir dont les effectifs sont très difficiles à estimer et souvent notés de manière assez approximative ;
- ensuite, le Grand Cormoran, présent sous la forme d'un unique vol de 40 individus, en tout et pour tout, en 10 ans de données.



Graphe n°3 : effectifs comptés de 2010 à 2019 dans le carré Lyon Monplaisir

On ne constate, à cette échelle, qu'une lente érosion. La diminution, très marquée, du Martinet noir est difficilement interprétable tant, pour cette espèce, se mêlent la difficulté à compter les vols et le caractère aléatoire de l'arrivée des oiseaux sur la ville au moment du premier passage. Une météo défavorable peut faire s'effondrer les chiffres, qui auraient été "normaux" si l'observateur était passé la veille ou le lendemain.



### Evolution des abondances par espèce en 10 ans

Le tableau n°2 reprend le même tri, avec un code couleur variant du rouge (valeurs basses) au vert (élevées). La variation est calculée comme la pente de la droite de régression correspondant aux données. La seconde moitié du tableau, qui comprend surtout des migrateurs rarement contactés, apporte peu d'information.

On constate, parmi les espèces régulièrement présentes, **une majorité d'espèces en déclin modéré**. Les meilleurs scores sont réalisés les quatre premières années, après quoi même des espèces aussi banales que le Merle noir, le Rougequeue noir ou la Tourterelle turque régressent. Il faut aussi noter qu'à part un petit groupe d'espèces très communes dans tous les milieux même très anthropisés, les abondances absolues sont très basses, généralement inférieures à 10, c'est-à-dire à un oiseau par point, même chez des espèces aussi communes dans les jardins que le Verdier, la Mésange bleue ou la Fauvette à tête noire ; et ce en dépit du caractère très arboré d'une grande partie du carré.

Espèce	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moy.	Var
Martinet noir	194	120	139	51	31	54	60	56	67	97	86,9	-9,7515
Moineau domestique	43	30	23	36	20	26	21	24	27	37	28,7	-0,6606
Pigeon ramier	19	18	15	17	10	16	20	26	21	19	18,1	0,5515
Merle noir	19	23	18	23	18	12	14	16	20	12	17,5	-0,7697
Mésange charbonnière	8	17	18	15	12	12	18	18	13	12	14,3	0,1030
Étourneau sansonnet	3	15	11	13	15	9	8	7	15	13	10,9	0,2970
Pie bavarde	10	9	13	7	11	14	12	7	7	8	9,8	-0,2667
Corneille noire	11	9	5	10	7	14	7	9	10	11	9,3	0,1515
Tourterelle turque	12	16	12	7	7	10	8	4	4	8	8,8	-0,9333
Verdier d'Europe	7	8	14	12	5	5	10	4	8	3	7,6	-0,5576
Rougequeue noir	8	10	10	8	7	7	5	7	5	4	7,1	-0,5758
Fauvette à tête noire	6	6	5	10	5	8	9	7	6	8	7	0,1697
Pigeon colombin	6	3	3	1	2	2	2	1	5	7	3,2	0,0970
Mésange bleue	5	0	8	8	3	4	5	4	11	5	5,3	0,2970
Chardonneret élégant	4	1	4	2	0	2	5	3	2	4	2,7	0,0788
Grimpereau des jardins	2	0	1	1	2	3	1	1	1	2	1,4	0,0485
Mésange noire	1	1	0	1	2	1	1	1	1	0	0,9	-0,0303
Mésange huppée	0	0	2	1	1	0	9	1	1	1	1,6	0,2061
Rougequeue à front blanc	1	1	1	3	1	0	0	1	0	1	0,9	-0,1030
Serin cini	3	1	1	2	1	0	0	0	1	0	0,9	-0,2364
Rougegorge familier	0	0	0	2	1	0	1	0	3	2	0,9	0,2121
Corbeau freux	0	2	2	0	0	0	3	0	1	0	0,8	-0,0485
Geai des chênes	0	0	3	1	0	0	2	0	2	0	0,8	0,0121
Pouillot véloce	1	0	0	2	2	1	0	0	0	0	0,6	-0,0970
Roitelet à triple bandeau	0	0	0	1	0	0	2	0	0	2	0,5	0,1273
Hirondelle rustique	0	7	0	0	0	0	0	0	3	0	1	-0,1697
Pinson des arbres	1	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0,6	-0,1455
Pipit farlouse	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0,3	-0,1394
Pouillot fitis	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0,3	-0,1152
Faucon crécerelle	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0,2	-0,0727
Grand Cormoran	0	0	0	0	0	0	40	0	0	0	4	0,7273
Héron cendré	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0,2	-0,0364
Linotte mélodieuse	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0,2	0,0848
Faucon hobereau	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1	-0,0424
Pic vert	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0,1	-0,0303
Faucon pèlerin	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0,1	0,0424
Grosbec casse-noyaux	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0,1	0,0424
Gobemouche noir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,1	0,0545
Rousserolle effarvatte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,1	0,0545
Troglodyte mignon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,1	0,0545

Tableau n°2 : Evolution des abondances par espèce et par an dans le carré Lyon Monplaisir

Celles en progrès sont surtout les généralistes banales par excellence (tableau n°3).

L'examen attentif des données montre qu'on touche déjà ici aux limites de l'exercice : une seule donnée peut faire basculer une espèce de la morne stabilité aux sommets du classement. C'est le cas de la Mésange huppée dont la tendance est dopée par l'observation de 7 individus, un groupe familial, lors de l'édition 2016. Sans cela, cette espèce très rare et localisée ne figurerait que plus bas dans ce tableau. Le Chardonneret, en revanche, présente une progression à signaler, bien que les effectifs soient des plus modestes : un petit noyau se maintient autour d'un réseau de squares et de jardins du côté des points 4 à 6. Dans la partie nord du carré, il est de plus en plus rare, et au sud-est, il n'a quasi jamais été noté.

Espèce	Moyenne	Variation
Pigeon ramier	18,1	0,552
Mésange bleue	5,3	0,297
Étourneau sansonnet	10,9	0,297
Rougegorge familier	0,9	0,212
Mésange huppée	1,6	0,206
Fauvette à tête noire	7	0,170
Corneille noire	9,3	0,152
Mésange charbonnière	14,3	0,103
Pigeon colombin	3,2	0,097
Chardonneret élégant	2,7	0,079
Grimpereau des jardins	1,4	0,048
Geai des chênes	0,8	0,012

Tableau n°3 : espèces les plus communes dans le carré Lyon Monplaisir

Quant au grimpereau et au geai, on doit plutôt les regarder comme stables qu'en augmentation. Ces espèces ont absolument besoin de gros arbres et sont présents en très petit nombre. Ils ne se maintiennent que dans les secteurs les plus arborés de l'agglomération lyonnaise, en très faible densité comme ici.

Parmi les espèces qui progressent, on note donc surtout des hyper-banales, celles que l'on trouve partout, même dans les environnements les plus artificiels, les plus pauvres en végétation et en invertébrés : le Pigeon ramier, l'étourneau, la corneille, les Mésanges bleue et charbonnière et la Fauvette à tête noire qui, en ville, est capable de se contenter du moindre fourré d'une espèce non indigène.

Le tableau n°4 donne les espèces en déclin :

Espèce	Moyenne	Var
Martinet noir	86,9	-9,752
Tourterelle turque	8,8	-0,933
Merle noir	17,5	-0,770
Moineau domestique	28,7	-0,661
Rougequeue noir	7,1	-0,576
Verdier d'Europe	7,6	-0,558
Pie bavarde	9,8	-0,267
Serin cini	0,9	-0,236
Rougequeue à front blanc	0,9	-0,103
Pouillot véloce	0,6	-0,097
Corbeau freux	0,8	-0,048
Mésange noire	0,9	-0,030

Tableau n°4 : espèces en déclin dans le carré Lyon Monplaisir

Le cas du Martinet noir est difficile à interpréter. À l'échelle de l'ensemble de la base, pendant la période 2008-2018, cette espèce est en déclin modéré. L'année 2019 a été, en revanche, apparemment faste pour cette espèce (ou faisant suite à une bonne reproduction en 2018 ?). De nombreux observateurs (dont l'auteur et observateur attiré du carré 690547) ont noté au-dessus de Lyon des nuages de martinets d'une taille rarement vue, tout au long du printemps. Classons donc l'interprétation comme incertaine et laissons pour l'heure cette espèce de côté.

Tout d'abord, on constate que l'ampleur des régressions est bien supérieure aux augmentations constatées chez d'autres espèces. Chez la Tourterelle turque, le Merle noir, le Moineau domestique, le Verdier, le Rougequeue noir, les effectifs notés lors des trois dernières années de suivi sont inférieurs de plus de 50% à ceux des trois ou quatre premières années. Pire : le Serin cini et le

Rougequeue à front blanc, contactés tous les ans de 2010 à 2015, ont quasiment disparu du carré avec une seule mention pour chacun pendant les quatre dernières années. Dans le cas de ces deux espèces, en revanche, cette tendance est cohérente avec ce que l'on observe de manière plus globale dans l'agglomération. Le Rougequeue à front blanc était noté avec régularité (plusieurs chanteurs) dans le premier quinquennat des années 2010 dans le quartier de Monchat, Sablons, Ferrandière-Maisons Neuves (englobant le coin nord-est du carré). Il en a totalement disparu au cours du quinquennat suivant. Le Serin cini, qui se porte encore bien dans l'ouest arboré de la ville de Lyon, est de moins en moins contacté dans sa partie est. En somme, la majeure partie des marqueurs d'un urbanisme encore assez « vert » et perméable à la biodiversité ont reculé, pour certains de manière nette, pendant la décennie écoulée, et ce à partir d'abondances de départ déjà très basses. Ce n'est qu'une hypothèse car les données antérieures manquent à peu près totalement sur ce coin de ville qui n'a jamais été vraiment prospecté, mais il semble bien que, pour ces espèces, on assiste aux dernières étapes d'une disparition programmée, dont le gros s'est déroulé peut-être 5 ou 10 ans avant le début du suivi STOC-EPS.

### Evolution des espèces classées indicatrices par le Muséum

Seuls les indicateurs de types de milieu seront étudiés ici. Parmi les espèces indicatrices « climatiques » - espèces thermophiles ou boréales - identifiées par le MNHN, trop peu sont présentes et presque toujours avec des abondances faibles. Il n'y a aucune analyse à en tirer.

Les espèces classées indicatrices par le Muséum sont présentées dans le tableau n°5.

Espèce	Indicateur	Var	Espèce	Indicateur	Var
Martinet noir	Bâti	-9,7515	Merle noir	Généraliste	-0,7697
Tourterelle turque	Bâti	-0,9333	Pinson des arbres	Généraliste	-0,1455
Moineau domestique	Bâti	-0,6606	Pic vert	Généraliste	-0,0303
Rougequeue noir	Bâti	-0,5758	Geai des chênes	Généraliste	0,0121
Verdier d'Europe	Bâti	-0,5576	Mésange charbonnière	Généraliste	0,1030
Pie bavarde	Bâti	-0,2667	Corneille noire	Généraliste	0,1515
Serin cini	Bâti	-0,2364	Fauvette à tête noire	Généraliste	0,1697
Hirondelle rustique	Bâti	-0,1697	Mésange bleue	Généraliste	0,2970
Rougequeue à front blanc	Bâti	-0,1030	Pigeon ramier	Généraliste	0,5515
Chardonneret élégant	Bâti	0,0788			
			Pouillot fitis	Forestier	-0,1152
Pipit farlouse	Agricole	-0,1394	Pouillot véloce	Forestier	-0,0970
Faucon crécerelle	Agricole	-0,0727	Mésange noire	Forestier	-0,0303
Corbeau freux	Agricole	-0,0485	Grosbec casse-noyaux	Forestier	0,0424
Linotte mélodieuse	Agricole	0,0848	Grimpereau des jardins	Forestier	0,0485
			Troglodyte mignon	Forestier	0,0545
			Roitelet à triple bandeau	Forestier	0,1273
			Mésange huppée	Forestier	0,2061
			Rougegorge familier	Forestier	0,2121

Tableau n°5 : espèces indicatrices par milieu

Pour les mêmes raisons que précédemment, on a ajouté ici une ligne relative à l'évolution des espèces indicatrices du milieu bâti après retrait du Martinet noir, qui, d'une part, représente à lui seul les deux tiers de l'abondance de ce groupe, et d'autre part varie fortement, de sorte que les variations des autres espèces, au sein d'un chiffre commun, sont complètement cachées.

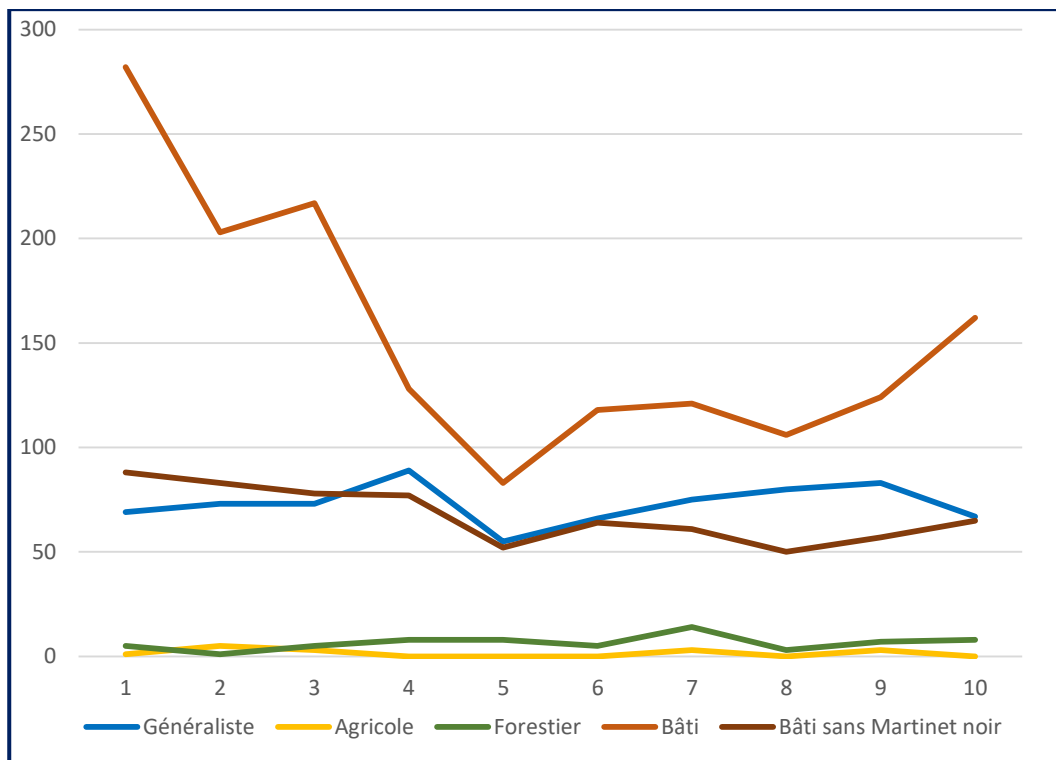
Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne	Var
Généralistes	69	73	73	89	55	66	75	80	83	67	73	0,339
Agricoles	1	5	3	0	0	0	3	0	3	0	1,5	-0,176
Forestiers	5	1	5	8	8	5	14	3	7	8	6,4	0,448
Bâti	282	203	217	128	83	118	121	106	124	162	154,4	-13,176
Bâti sans Martinet noir	88	83	78	77	52	64	61	50	57	65	67,5	-3,424

Tableau n°6 : évolution des espèces indicatrices par milieu sans le Martinet noir, de 2010 à 2019

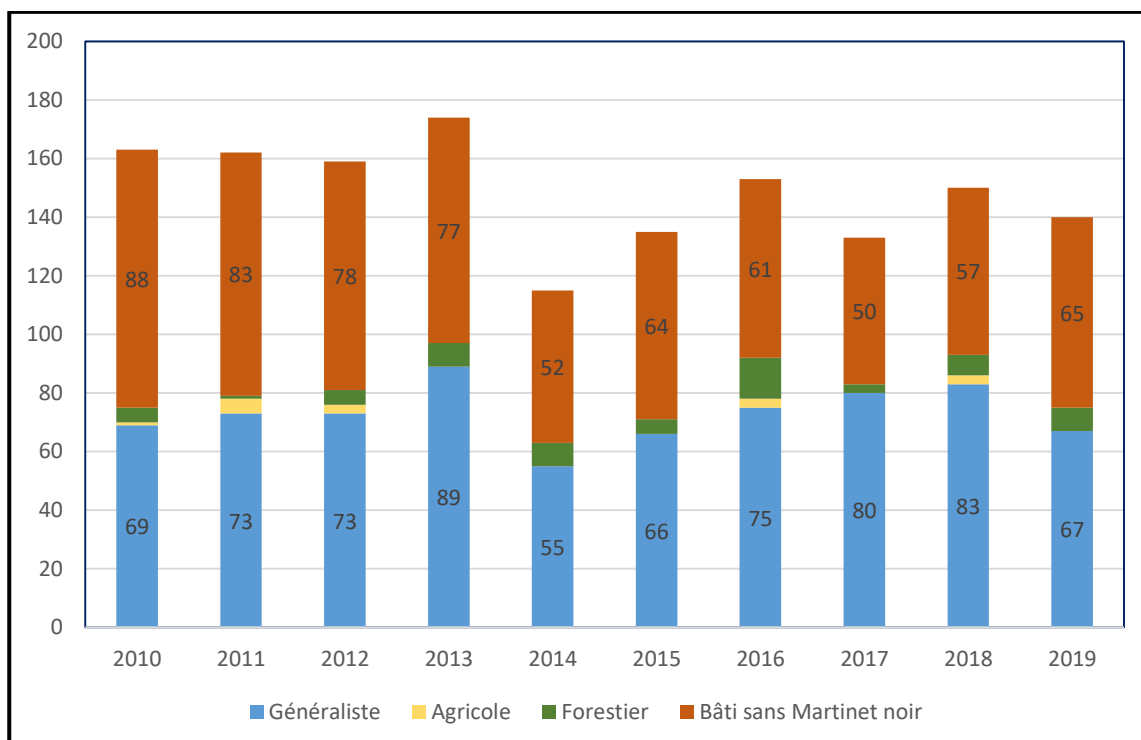


Les espèces agricoles sont ici anecdotiques : hormis le Pipit farlouse en migration et un Corbeau freux de passage, seul compte véritablement le Faucon crécerelle, d'où les effectifs très bas. Parmi les forestiers, on trouve en revanche quelques nicheurs remarquables en ville, car ils y sont, au plein sens du terme, *indicateurs* d'une présence suffisamment marquée de l'arbre. Dans l'ensemble, à Lyon, l'avifaune nicheuse urbaine est formée de trois groupes, les généralistes, les espèces du bâti et ces espèces forestières dont la présence est ce qui différencie le plus les quartiers « verts » du cœur urbain très minéral.

Voici deux représentations graphiques de l'évolution de ces groupes d'indicateurs :



Graph n°4 : évolution des groupes indicateurs dans le carré de Lyon Monplaisir



Graph n°5 : évolution des groupes indicateurs dans le carré de Lyon Monplaisir

Contrairement à ce que l'on observe en de nombreux sites du Rhône, et particulièrement dans la Métropole, on ne peut parler de « banalisation » car les espèces généralistes ne progressent que très peu. Le principal phénomène est le déclin général des espèces du bâti. Toutes présentent une tendance négative, et nettement marquée, sauf le Chardonneret, alors que la situation des forestières et des généralistes est mitigée (des espèces en déclin, d'autres stables ou en légère progression). Le résultat est une abondance globale en baisse, et non un remplacement d'espèces spécialistes par des généralistes. La seule bonne nouvelle est que le Roitelet à triple bandeau, manifestement en expansion dans les boisements du Rhône, y compris en zone périurbaine, semble installé au parc Bazin (point 1 du carré). Mais il n'a été trouvé nulle part ailleurs, même sur les points proches d'espaces verts publics ou privés boisés de belle allure (par exemple le point 4).

### En conclusion...

Dix années de suivi d'un carré STOC-EPS en urbain moyennement dense, dont le paysage a globalement peu changé, se traduisent par une évolution peu marquée, mais qui ne laisse pas d'interpeller.

Dès les premières années, le carré présentait une avifaune assez pauvre, avec seulement un petit nombre d'espèces sortant du lot des hyper-banales (comme le Grimpereau des jardins, les Mésanges noire et huppée, le Serin cini ou le Rougequeue à front blanc). Ces espèces étaient présentes, par surcroît, en effectifs faibles, de sorte que leur disparition ou leur diminution de 50% pèse peu dans les tableaux et les graphiques.

Mais avec trois fois moins de verdiers, plus de serins, le Rougequeue à front blanc réduit au rang de migrateur rare, le carré s'est incontestablement appauvri et globalement banalisé. Si la tendance actuelle se poursuit, ces espèces disparaîtront tout à fait et ne laisseront qu'une terne biodiversité-socle d'espèces hyper-banales, comme on le constate déjà dans de nombreux secteurs de l'agglomération inventoriés avec, d'ailleurs, une pression d'observation plus importante (inventaires menés avec le soutien de la Métropole et de la ville de Villeurbanne en 2011-2014). En raison d'effectifs de départ déjà faibles, le phénomène paraît lent et insidieux sur ces espèces « moins banales » ; mais il est probable que, pour elles, qui étaient réputées banales en ville il y a trente ans, on assiste seulement à l'ultime traîne de leur disparition.

La chute est désormais observée pour des espèces aussi adaptées au milieu urbain que la Tourterelle turque, le Moineau domestique et le Rougequeue noir. Cette évolution dans un territoire nettement moins dense et minéral que le cœur de ville ou même des quartiers comme la Part-Dieu a de quoi inquiéter.

Il faut garder en mémoire que le programme STOC-EPS d'évaluation des tendances ne prend toute son efficacité qu'à une échelle plus grande d'une région ou d'un pays, comme toute étude statistique qui nécessite un grand nombre de données. Cependant, l'analyse d'un carré comme celui-ci est intéressante pour une approche locale de la biodiversité.

Cyrille FREY



Résumé : un carré du quartier de Lyon Monplaisir (Métropole de Lyon) a été suivi pendant dix ans selon le protocole STOC-EPS. On analyse ici l'évolution de quelques-unes des 40 espèces recensées dans ce milieu essentiellement urbain, mais avec peu de modification de l'urbanisation locale.

Summary: a square in the Lyon district of Monplaisir (Metropole de Lyon) was followed for ten years according to the STOC-EPS protocol. Here we analyse the evolution of some of the 40 species recorded in this essentially urban environment, but with little change in local urbanization.